



## Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9  
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740  
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## Réaction à l'avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale Bon sens, audace et sensibilité

QUÉBEC, le 3 avril 2008 – C'est un avis plein de bon sens et de courage que vient d'émettre le *Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* estime qu'un grand pas est fait aujourd'hui alors que le Comité, au lieu de traiter les hausses tarifaires à la pièce, affronte le véritable problème : les revenus insuffisants d'une grande partie de la population, privée des moyens de faire face à ses besoins essentiels.

Justement intitulé « Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu », l'avis montre comment les tarifications viennent grever le budget déjà insuffisant des personnes les plus pauvres pour qui il ne s'agit pas de couper dans le gras, mais qui sont « faites à l'os », dirait-on. Selon le Comité, de véritables solutions s'imposent, et non des rapiécages. Elles impliquent des changements sociaux que le Collectif trouve intéressants: une amélioration considérable des transports collectifs, des propositions pour faire face aux coûts d'énergie, un régime intégré de soutien au revenu pour que toutes les personnes et familles puissent satisfaire leurs besoins de base et que le travail procure des revenus dépassant le seuil de pauvreté. Parmi les mesures recommandées dès aujourd'hui figure la pleine indexation immédiate de toutes les prestations d'aide sociale : le Collectif s'en réjouit, puisqu'avec l'ensemble du monde communautaire et de nombreux autres acteurs sociaux, il réclame la fin de la demi indexation, cette odieuse mesure d'appauvrissement planifié des personnes les plus pauvres.

Le Collectif émet une réserve : les besoins de base considérés semblent être limités au logement, à l'alimentation, au transport et au vêtement. Le Collectif rappelle que les besoins, tout comme les droits, sont interreliés et indivisibles : réduire les besoins de base aux besoins physiques primaires, c'est oublier qu'une personne humaine a autant besoin de repos, de loisir, de rêve, de réalisation de soi que de nourriture et d'abri; sinon, c'est sa dignité, c'est sa santé physique et mentale qui sont atteintes.

Au-delà de cette réserve, le Collectif voit ici des raisons d'espérer que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, dont il est à l'origine, porte enfin pleinement ses fruits en ayant des répercussions concrètes sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Comme dit le Comité, il reste encore bien des travaux à effectuer pour trouver les bons moyens d'assurer ce minimum.

D'ici là, le Collectif continue à porter sa campagne pour la mise en œuvre de l'esprit de la Loi : au nom des droits, des milliers de citoyenNEs, des centaines d'organisations y réclament que des services publics universels et accessibles assurent le bien-être collectif, que toutes les personnes aient un revenu qui assure leur santé et leur dignité, et que le salaire minimum permette aux travailleurEs de sortir de la pauvreté. Plus large sera le consensus autour de ces enjeux, plus les solutions se dessineront comme réalisables et plus on trouvera les moyens pour les appliquer.

### Profil du Collectif

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 32 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission de lutter contre la pauvreté, de faire de la défense de droits et de promouvoir la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.



Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.  
Courriel : [communications@pauvrete.qc.ca](mailto:communications@pauvrete.qc.ca). Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

